

Compte rendu de la réunion de la Coordination des associations de parents d'élèves de Villeurbanne le 31 mai, à l'école Anatole France

7 écoles représentées :

L.Goujon, Herriot, Tonkin-Nigritelle Noire, Herriot, A.France, L.Armand, Berthelot

Discussion sur la réunion avec la Mairie

Cette réunion s'est tenue le 9 mai dernier (voir document joint).

On attend toujours le diaporama diffusé pendant la réunion, que la Mairie avait promis de nous envoyer.

On prépare un courrier à la Mairie sur les sujets suivants :

- mise en place d'un système de bénévoles pour Chamagnieu
- problème posé par l'annulation des repas
- garderie du matin

Continuité de la prise en charge des enfants le mercredi

Dans plusieurs écoles, les enfants de maternelle ne sont plus du tout pris en charge à partir de 12h45 : Berthelot et A.France notamment.

Sandie a préparé un récapitulatif des réponses à notre questionnaire sur la situation dans les différentes écoles (voir en pièce jointe).

La prise en charge varie selon les écoles et dépend beaucoup de la présence d'un centre social dans le quartier.

La Mairie a conseillé aux parents de Berthelot de prendre contact avec le centre social le plus proche : on se tient au courant de l'évolution de la situation (pour que ça puisse servir à d'autres écoles).

Sur l'USEP : il y a un manque d'information, sur les activités, sur le calendrier (les dates de début et de fermeture sont mal communiquées). On sonde les parents de la liste de travail sur leur expérience de l'USEP et prend contact avec des responsables de l'USEP.

Evolution des rythmes scolaires

Le retour à la semaine de 4 jours serait théoriquement possible dès septembre prochain. Mais il est peu probable que cela arrive à Villeurbanne.

D'après les retours que nous avons eus, la semaine de 4,5 jours semble mal vécue par beaucoup d'enseignants. A la question des rythmes scolaires s'ajoute celle du périscolaire : les enseignants pensent qu'il fatigue plus les enfants, dégrade leur relation à l'école et pose de gros problèmes d'organisation. La coexistence avec le personnel et les activités périscolaires est ressentie par les enseignants comme une complication de leur métier (

Plus généralement, est-ce vraiment aux communes de décider des rythmes scolaires ? Sont-elles légitimes pour le faire ?

De toute façon, le périscolaire deviendra de plus en plus difficile à financer (suppression des aides actuelles dès 2019). La question des rythmes scolaires est donc aussi liée à des considérations financières.

La question des finances se pose de manière plus générale, avec la suppression de la taxe d'habitation (qui finance en moyenne un tiers des recettes des communes) : elle serait certes « compensée par l'Etat », mais gelée (et pas forcément indexée sur l'évolution démographique) ce qui handicaperait les finances des communes. Il y a donc une vraie menace sur les investissements dans les communes : la plupart de nos demandes vis-à-vis de la Mairie suppose des investissements importants (Chamagnieu, périscolaire, restaurants scolaires), le gel des impôts qui pourraient justement financer ces besoins est donc problématique.

On décide d'en parler entre nous et éventuellement de communiquer sur ce sujet avec précaution dans l'actuel contexte électoral.